

Les buts de l'APAJH du Tarn :

1. Mettre en œuvre toute action destinée à favoriser l'épanouissement des personnes en situation de handicap et à assurer leur intégration dans les différents domaines de la vie.
2. Agir auprès des pouvoirs publics pour qu'ils assurent aux personnes en situation de handicap et à leurs familles l'aide morale et matérielle qui leur est due, pour qu'ils mettent en place les structures et les services permettant leur plein épanouissement par l'éducation, la culture, l'organisation des sports, des loisirs et des vacances, les soins propres à leur état et leur insertion dans le monde du travail.
3. Assurer la représentation et l'intervention au nom des personnes en situation de handicap auprès des instances départementales et régionales, ainsi que des partenaires sociaux : des personnes en situation de handicap ; des parents, des familles et des tuteurs des personnes en situation de handicap qu'elle regroupe, sans distinction d'âge, de sexe, de religion ou de nationalité.
4. Représenter l'association auprès des partenaires sociaux et pouvoirs publics locaux.
5. Créer et gérer des services et établissements au bénéfice des personnes en situation de handicap destinés à les accueillir ou à les accompagner en mettant en place : les équipements nécessaires pour compléter les équipements publics existants ; des formules nouvelles d'éducation, de formation, d'intégration sociale et professionnelle, des activités culturelles ; des centres de loisirs et de vacances ; des aides en direction de leurs familles.
6. Entretenir entre les intéressés l'esprit d'entraide et de solidarité.
7. Assurer, au besoin, le suivi effectif des personnes en situation de handicap après la disparition de leur famille.

Source : Article 2 des statuts actualisés à l'Assemblée Générale du 12 juin 2004.

Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales par SIEP FRANCE - Albi - Titulaire du label Imprim'Vert.

Création : Mission Communication de l'APAJH du Tarn - Janvier 2008.



Les partenaires financeurs de l'APAJH du Tarn sont la DDASS et le Conseil Général du Tarn :



Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Tarn



FRATERNITÉ

L'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés du Tarn a été créée en 1972 par des parents et enseignants engagés pour soutenir l'intégration des personnes handicapées dans la société.

L'APAJH du Tarn compte 200 adhérents, emploie plus de 300 salariés et accompagne près de 750 personnes dépendantes ou en situation de handicap dans le département à travers plusieurs établissements et services médico-sociaux.

Elle œuvre pour promouvoir la dignité de tous et assurer à chacun un égal accès aux droits : éducation, santé, travail, vie sociale, culture et sport.

Siège social de l'APAJH du Tarn :

4 rue Jean d'Alembert - 81000 ALBI

Tél. 05 63 45 33 62 - Fax 05 63 45 41 04 - accueil@apajh81.org

=> www.apajh81.org

CITOYENNETÉ

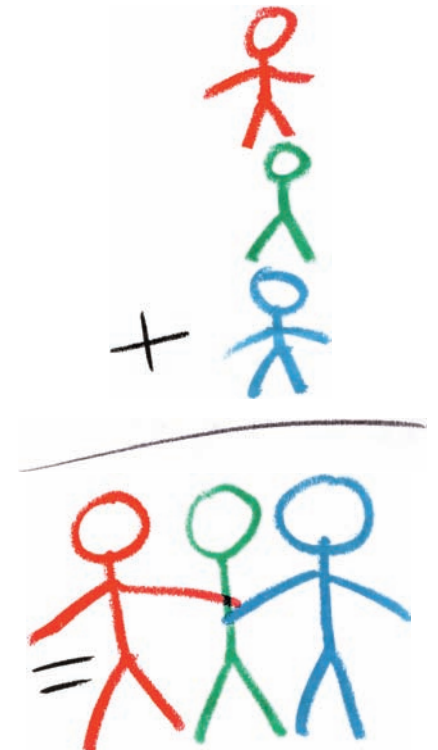
LIBERTÉ

SOLIDARITÉ

LAÏCITÉ

ÉGALITÉ

additionnons nos différences



UNE ASSOCIATION MILITANTE

L'APAJH du Tarn, présidée par Jean-Marie AUBESPIN, est administrée par un conseil composé de 15 membres bénévoles directement concernés par le handicap ou animés par une volonté citoyenne.

Elle se définit prioritairement par ses valeurs liées à la démocratie et l'entraide ainsi que par sa mission d'intérêt général et son engagement auprès de toute personne en situation de handicap ou plus largement en état de dépendance.

Actrice du progrès social, elle agit contre toutes formes de discrimination, d'exclusion et de ségrégation.

UNE ASSOCIATION IMPLIQUÉE DANS DES INSTANCES DÉCISIONNAIRES ET DANS DES RÉSEAUX DE PARTENARIAT

L'APAJH du Tarn a des représentants titulaires au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) et du Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH).

Pour en savoir plus sur le rôle de ces instances, consulter le site internet [www.handicap.gouv.fr] consacré à la loi du 11 février 2005 et à son application.

L'APAJH du Tarn est affiliée à la Fédération Nationale des APAJH [www.apajh.org] fondée en 1962 et reconnue d'utilité publique depuis 1974.

Elle est membre fondateur du Centre Ressources Autisme (CRA) Midi-Pyrénées [www.cra-mp.info] Groupement d'Intérêt Public créé en 2005.

Enfin, depuis 2002, elle échange régulièrement avec 17 autres associations dans le cadre du Collectif Tarnais des Associations pour Personnes Handicapées.

Enfance et adolescence : éducation, scolarisation et intégration

Institut Médico Educatif accueillant en semi-internat des enfants avec déficiences intellectuelles profondes ou avec autisme - Service de Soins et d'Education Spécialisée à Domicile accompagnant en milieu ordinaire des enfants avec déficiences légères.

IME et SSESD - 56 chemin de Villegagne - 81100 CASTRES
Tél. 05 63 71 52 80

Travail protégé

Etablissement et Services d'Aide par le Travail (ex CAT) accueillant des travailleurs handicapés exerçant une activité professionnelle encadrée.

ESAT Cuisine Centrale & Espaces Verts
2 rue de la Bistoure - 81100 BURLATS
Tél. 05 63 72 68 50

Hébergement et intégration dans la cité

Foyer en résidences collectives et Service d'Aide à la Vie Sociale pour travailleurs handicapés.

FH et SAVS Les Cyclades
12 rue des Maquis
81100 CASTRES
Tél. 05 63 51 39 89

Démocratie et vie associative

Polyhandicap et grande dépendance

Maison d'Accueil Spécialisé et Cure Ambulatoire A Domicile accompagnant des personnes ne pouvant effectuer seules les actes essentiels du quotidien, dont l'état nécessite une surveillance médicale et des soins constants.

MAS et CAAD Lucie Nouet
3 impasse Frédéric Chopin
BP 34 - 81370 SAINT-SULPICE
Tél. 05 63 40 07 71

Espaces de vie et d'activités

Foyer Occupationnel Thérapeutique accueillant en hébergement et en externat des personnes présentant des déficiences intellectuelles avec handicaps associés.

FOT La Planésié
Route de Navès - 81100 CASTRES
Tél. 05 63 72 68 00

Action sociale et protection juridique

Aide à la personne et gestion de mesures (tutelle, curatelle, ...) décidées par les Tribunaux d'Instance du Tarn.

Service des Tutelles
72 avenue de Gérone - BP 20
81027 ALBI cedex 9
Tél. 05 63 45 45 52

UNE ASSOCIATION GESTIONNAIRE

Les établissements et services de l'APAJH du Tarn, placés sous la responsabilité d'une équipe de direction, fondent leur accompagnement des personnes sur les valeurs associatives et en garantissent le respect par :

- => Un projet de vie personnalisé.
- => L'expression des personnes accueillies.
- => Une volonté d'autonomie, de socialisation et de bien-être.
- => Une protection adaptée aux situations particulières.
- => Le recours à l'accueil temporaire chaque fois que nécessaire.
- => Un travail pluridisciplinaire.
- => Un engagement fort en faveur de la formation continue.
- => Le professionnalisme des salariés.
- => L'innovation dans les pratiques.
- => Une évaluation permanente.
- => Une démarche qualité.

Leur action est coordonnée par le Directeur Général Patrice CHAILLET et les services du siège, garants du suivi et du contrôle de l'ensemble des actions menées, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires.

UNE ASSOCIATION RESPONSABLE

Personne morale de droit privé sans but lucratif, l'APAJH du Tarn participe aux politiques médico-sociales, contribue à leur mise en œuvre sur le territoire départemental et innove en réponse aux besoins des personnes et de la société.

Portée par une éthique et une volonté, l'association s'engage en 2008 dans un **AGENDA 21**, projet associatif de développement durable et solidaire. Usagers, familles, adhérents, salariés et pouvoirs publics sont acteurs de cette démarche à la croisée de l'action sociale, économique et écologique.